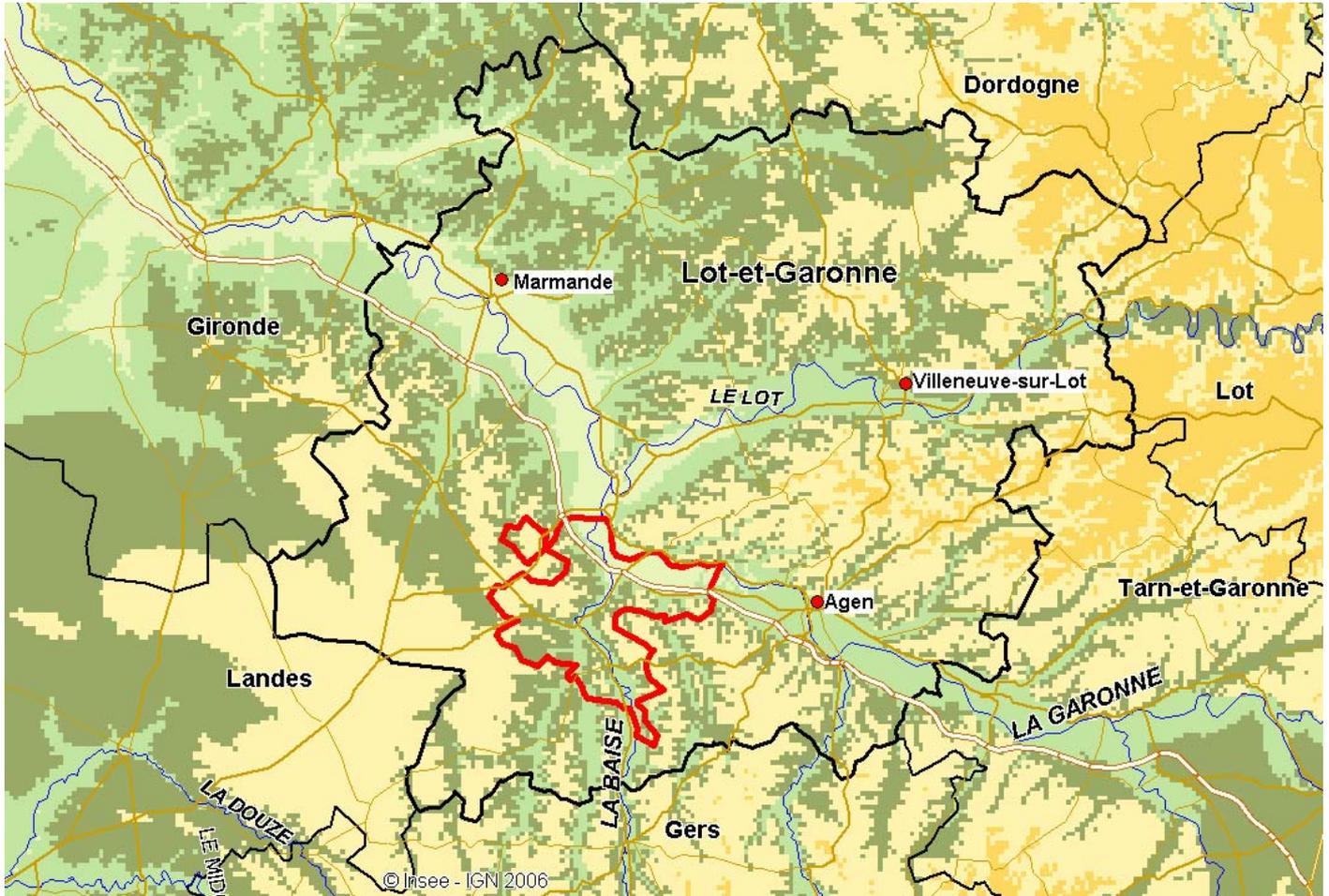


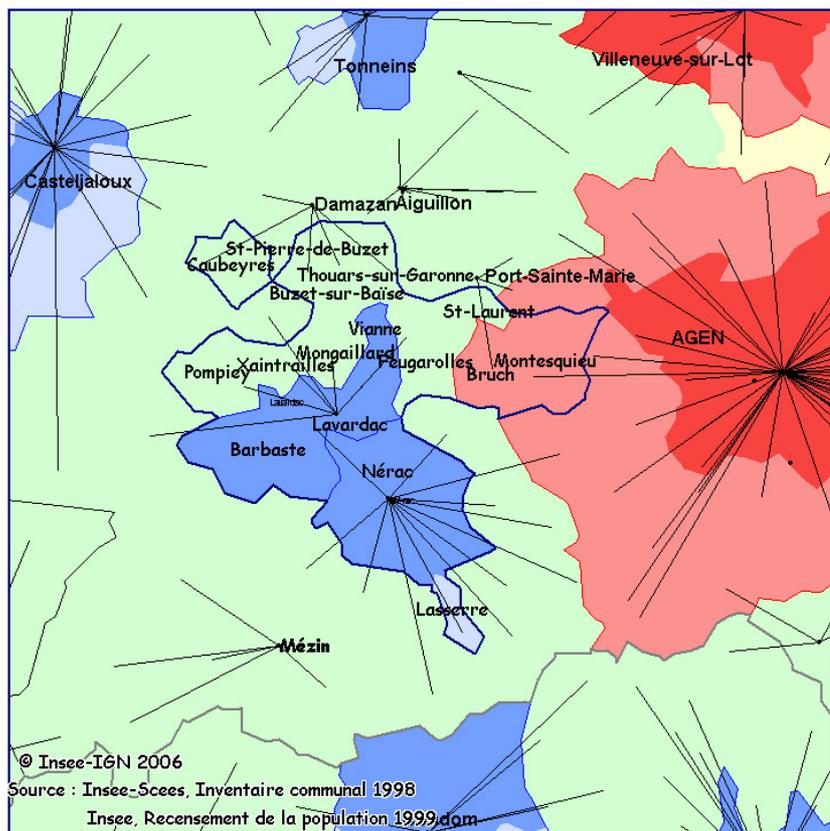
ANALYSE TERRITORIALE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU VAL D'ALBRET



janvier 2007



Attractivité du territoire



Aire urbaine : pôle urbain + couronne périurbaine

Pôle urbain : agglomération comptant au moins 5 000 emplois.

Couronne périurbaine : commune ou agglomération dont 40 % des actifs résidents travaillent hors de la commune ou de l'agglomération, mais dans l'aire urbaine.

Pôle d'emploi de l'espace rural : commune ou agglomération n'appartenant pas à l'espace urbain et comptant au moins 1 500 emplois.

- **AGEN** Aire urbaine de 50 000 à < 100 000 hab
- **NERAC** Aire d'emploi de l'espace rural
- Aire d'influence des pôles de services intermédiaires
- Pôles de services intermédiaires ou communes bien équipées

16 communes, 17 000 habitants

+ 0,1 % par an de croissance démographique entre 1999 et 2003

70 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus

40 % de retraités parmi les ménages

1 900 allocataires de la Caf

200 bénéficiaires du Rmi

3 700 emplois salariés fin 2004 (hors agriculture)

2 600 salariés dans l'action sociale et la santé

8 300 logements

48 % construits avant 1949

7 ménages sur 10 sont propriétaires

60 % des foyers fiscaux non imposés

30 % des actifs du Val d'Albret sortent du territoire pour travailler

les 3/4 des salariés sont ouvriers ou employés

DEMOGRAPHIE

Croissance démographique attendue	4
Les décès toujours plus nombreux que les naissances	5
Peu de jeunes, plutôt des seniors	5
Des départs, mais aussi des arrivées	6
Le profil socio-professionnel des habitants	7

LOGEMENT, EQUIPEMENT

Des habitations individuelles	7
Un taux de propriété important	8
Des petits ménages et des grands logements	8
Des familles, surtout des couples sans enfant	10
Un niveau d'équipement plutôt approprié	11

REVENUS

Une majorité de foyers fiscaux non imposés	12
Des ménages à bas revenus	13

ACTIVITE

Des actifs issus de formations professionnelles	13
Insérés plus jeunes, retirés plus tôt du monde du travail	14
Moins d'habitants qui travaillent	15
Fragilité de l'emploi	16

SECTEURS DE L'ECONOMIE

Prédominance de l'économie résidentielle	16
Un territoire agricole	17
Un secteur industriel restreint, mais diversifié	17
Premier employeur : la santé et l'action sociale	17

EMPLOI, CHOMAGE

Navettes quotidiennes : Nérac, Lavardac et Barbaste	18
Niveau modeste de qualification des emplois	18
Davantage de précarité	19
Décru du chômage après une phase de hausse soutenue	20

FISCALITE

Plus du tiers des ressources en provenance du foncier bâti	21
--	----

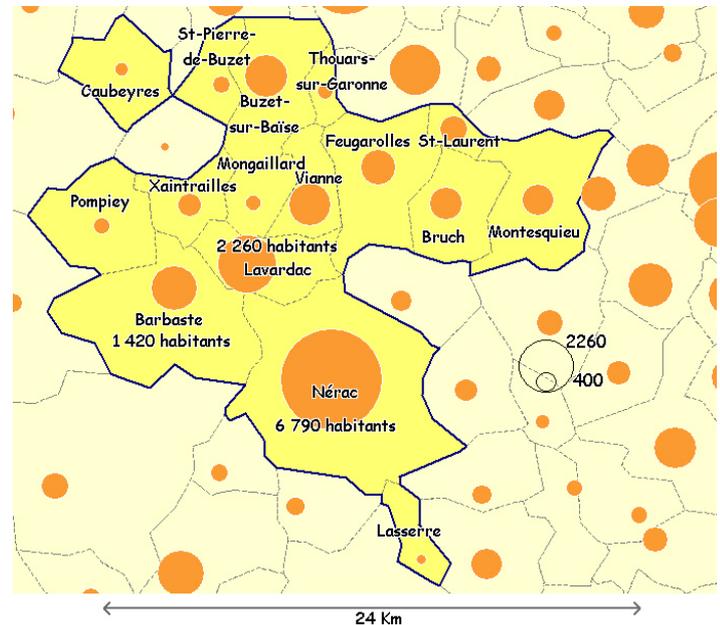
ANNEXE	22
--------	----

DEMOGRAPHIE



La communauté de communes du Val d'Albret est implantée au sud du département de Lot-et-Garonne, elle est délimitée au nord par l'autoroute A 62 et la Garonne. Elle est traversée du Sud au Nord par la Baïse, rivière navigable. C'est une zone très forestière à l'ouest, urbanisée au sud et à l'est avec la proximité de la préfecture d'Agen. Les deux communes situées les plus à l'est, Montesquieu et Bruch appartiennent à l'aire urbaine d'Agen en tant que couronne périurbaine. Au total, seize communes composent ce territoire peu dense et encore rural, avec un peu plus de 17 000 habitants. La population est très inégalement répartie. Nérac, seule commune de plus de 6 500 habitants au recensement de 1999, est la commune principale. Quatre autres communes passent le seuil du millier d'habitants : Lavardac, Barbaste, Buzet-sur-Baïse et Vianne. Les deux plus grandes, Nérac et Lavardac, regroupent à elles seules la moitié des résidents de la communauté de communes du Val d'Albret. Globalement, ce territoire représente 5,6 % de la population du Lot-et-Garonne.

Seule Nérac regroupe plus de 6000 habitants



La population des communes

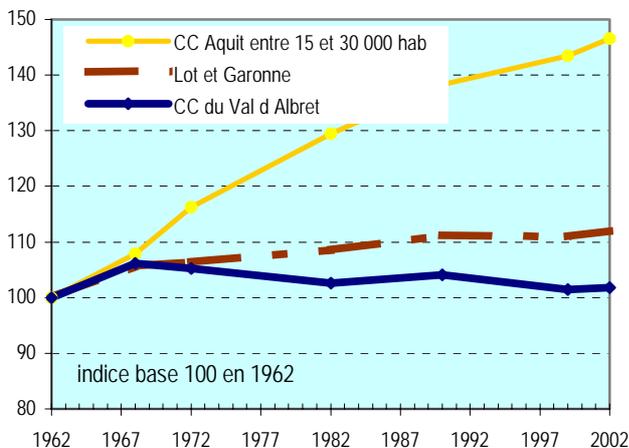
Source : Insee - recensement de la population 1999

Croissance démographique attendue

La population a très peu augmenté au cours des quarante dernières années alors qu'en Lot-et-Garonne, la croissance a été plus soutenue (+ 2 % contre + 12 %). A titre de comparaison sur la même période, la population augmentait de 25 % en France, et de 47 % dans les autres communautés de communes aquitaines de taille comparable.

La décennie 90 se solde par un dépeuplement du territoire de l'ordre de 450 personnes. Depuis 2000, une évolution plus favorable se dessine, à l'image des premiers résultats des enquêtes de recensement de 2004 et de 2005 réalisées dans cinq communes, mais qui représentent moins de 20 % du territoire en termes de population. Dans ces communes, la tendance 1990-99 se poursuit, la population de Barbaste, Feugarolles et Mongaillard continue à croître, alors que la baisse perdure à Lasserre et Xaintraillies. Dans les plus grandes communes telles que Lavardac, Buzet, Vianne et dans une moindre mesure Nérac, la population a

Val d'Albret : quasi-stabilité démographique sur 40 ans



Evolution de population depuis 1962

source : Insee - recensements, estimations de population

fortement décliné entre 1990 et 1999. Ce sont de plus petites communes comme Montesquieu, Caubeyres et Pompiey qui ont bénéficié d'un accroissement. Les résultats des enquêtes de recensement de Nérac et Lavardac (communes enquêtées en janvier 2007) pèseront donc fort dans la dynamique démographique du territoire.

La migration laisse entrevoir une petite croissance de population

	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2004
variation totale	-0,35	0,18	-0,29	0,1
due au mouvement naturel	-0,28	-0,15	-0,31	-0,4
due au mouvement migratoire	-0,07	0,33	0,02	0,5

Composantes de l'évolution de population dans la CC Val d'Albret en % annuel

source : Insee - recensements, état-civil et estimations de population

Les décès toujours plus nombreux que les naissances

La persistance d'un solde naturel négatif freine la reprise démographique. Après 1999, la légère croissance ne repose que sur l'excédent migratoire. Depuis 1975, comme en Lot-et-Garonne, le solde naturel est toujours resté négatif. La situation s'aggrave même dans le Val d'Albret entre les années 80 et les années 90, avec le doublement du déficit naturel. Entre 1990 et 1999, l'impact quasi nul des migrations ne peut donc compenser cette perte. De ce fait, la population évolue sous l'effet du solde naturel, donc diminue. Une faible natalité et une forte mortalité, en conformité avec la structure par âge de la population, expliquent ce déficit.

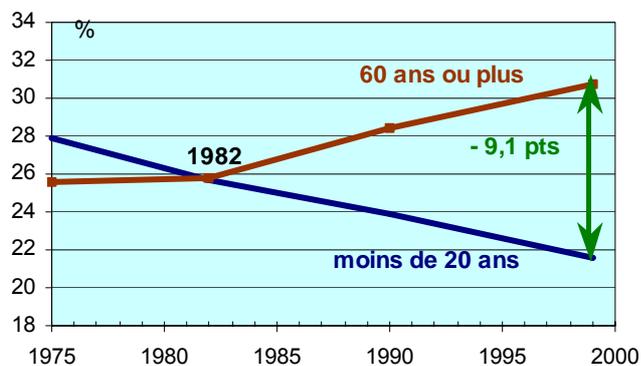
Depuis 1999, un changement se profile avec une hausse sensible du solde migratoire, estimé à + 0,5 % par an en moyenne, alors que le déficit naturel s'aggrave. Sur la période 1999-2004, 170 naissances annuelles du territoire ne suffisent pas pour compenser les 230 décès annuels moyens. Les migrations soutiennent la croissance de la population, comme sur la période 1982-1990. En Lot-et-Garonne aussi, la population augmente grâce aux migrations et cela est d'autant plus amplifié que le solde naturel reste négatif.

Peu de jeunes, plutôt des seniors

La communauté de communes du Val d'Albret compte 70 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus, contre 78 pour 100 en Lot-et-Garonne et 103 pour 100 dans les communautés de communes aquitaines de taille comparable (cf. annexe). Et le vieillissement ne fait que creuser cet écart. La différence entre population jeune et population plus âgée est importante à Nérac et Feugarolles, mais aussi dans les petites communes de St Pierre de Buzet, Thouars et Caubeyres.

La proportion d'habitants âgés d'au moins soixante ans varie de 22 % à Montesquieu à 36 % à Thouars-sur-Garonne. Avec l'implantation de maisons de retraites, Nérac et Feugarolles comptent également une forte proportion de personnes âgées, notamment de personnes de plus de 75 ans.

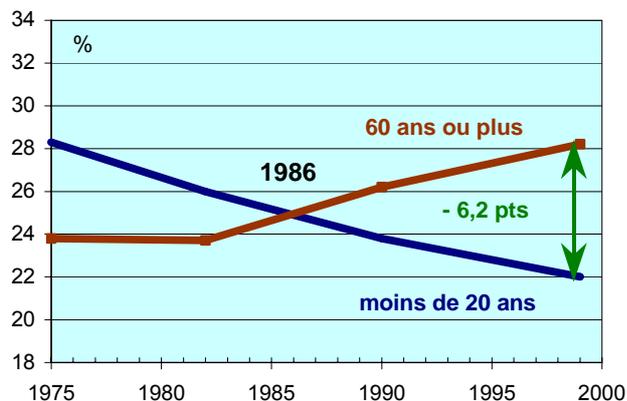
Vieillesse plus accélérée dans le Val d'Albret...



Evolution de la part des < 20 ans et >= 60 ans CC Val d'Albret

source : Insee - recensements

... qu'en Lot-et-Garonne



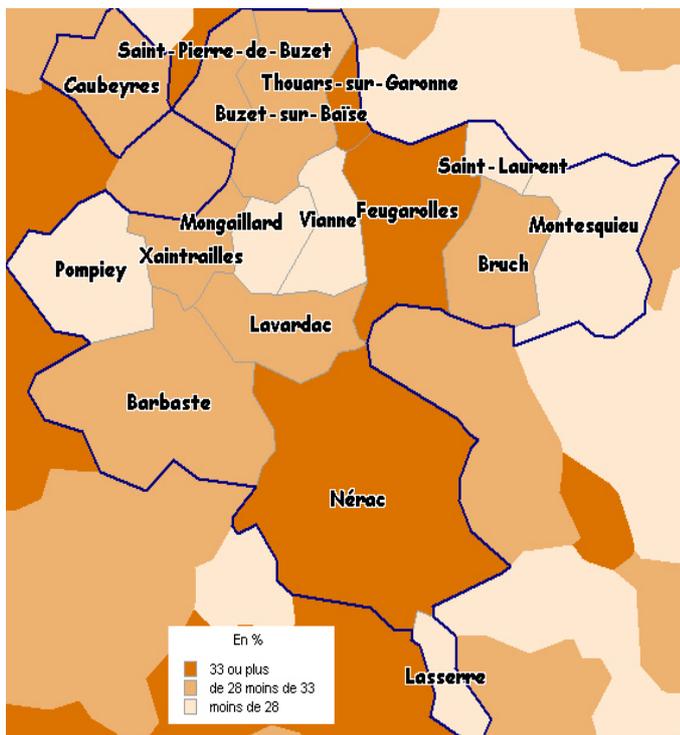
Evolution de la part des < 20 ans et >= 60 ans Lot-et-Garonne

source : Insee - recensements

Depuis une quarantaine d'années, le nombre de jeunes de moins de 20 ans n'a cessé de diminuer alors qu'en même temps, celui des personnes de 60 ans ou plus

augmentait. En 1982, les tranches d'âges s'équilibraient, ce qui s'est produit quatre ans plus tard pour le département, puisque la part des personnes âgées de 60 ans ou plus augmentait moins vite. Le vieillissement affecte une grande partie du territoire, dans dix communes parmi les dix-sept, la part des personnes de plus de 60 ans augmente et celle des jeunes diminue. La proximité d'Agen favorise l'installation de ménages plus jeunes sur la partie est du territoire.

La plus forte proportion de personnes âgées à Nérac



part des habitants de 60 ans ou plus
source : Insee - recensement de la population 1999

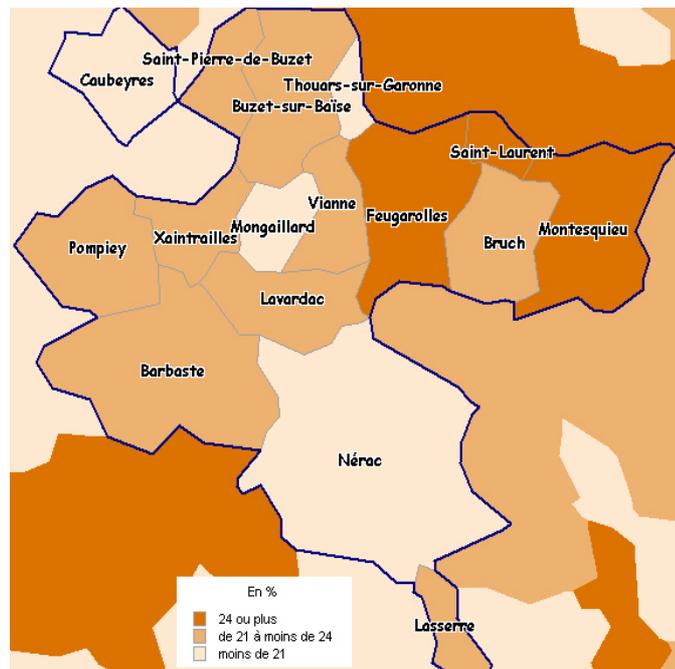
Un tiers des personnes âgées seules dans un logement

	population > 75 ans	dont : femmes (%)
Vivant en collectivité	254	76,8
Vivant seul dans un logement	712	79,9
Ne vivant pas seul dans un logement	1 179	50,5
ensemble	2 145	63,4

Population âgée de 75 ans ou plus en 1999 résidant dans le Val d'Albret

source : Insee - recensement de la population 1999

Territoire plus jeune à l'est



part des habitants de moins de 20 ans
source : Insee - recensement de la population 1999

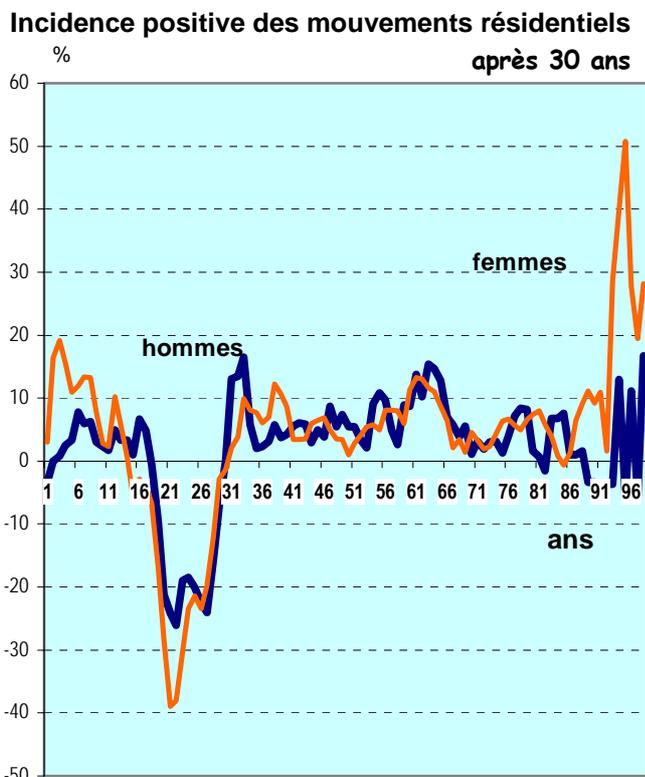
Entre 1990 et 1999, le nombre de résidents âgés de 60 ans ou plus a augmenté de 5,5%, à l'inverse de ceux de moins de 20 ans dont le nombre a baissé de 5,8 %.

En 1999, 2 100 habitants ont 75 ans ou plus, dont une majorité de femmes. Un tiers d'entre eux vivent seuls dans un logement, assez peu sont en collectivité puisque c'est le cas pour 11 %, dont 80 % de femmes. Le Val d'Albret est bien équipé en hébergements, et services d'aide et soins à domicile aux personnes âgées. En moyenne, il l'est davantage que les autres communautés de communes aquitaines de même taille.

Des départs, mais aussi des arrivées

Les changements de résidence des populations mesurés entre deux années de recensement montrent que si 3 240 résidents de 1990 ont quitté le Val d'Albret, 3 550 nouveaux habitants sont arrivés. La moitié des partants restent dans le département, 10 % se dirigent vers la Gironde et 5 % vers la Haute-Garonne, motivés par la poursuite d'études supérieures à Bordeaux et à Toulouse. La provenance géographique des arrivants est un peu plus diversifiée, mais le Lot-et-Garonne demeure le cas le plus fréquent. Le solde entre les arrivées et les départs est négatif avec l'ensemble de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées. Les mouvements sont

beaucoup moins intenses avec l'Île-de-France, mais en revanche le solde est positif. Les arrivées sont trois fois plus nombreuses que les départs. L'installation de retraités franciliens explique largement ce phénomène. Entre 1990 et 1999, l'écart entre les entrées et les sorties est estimé à + 200 pour les retraités.



Impact des migrations entre 1990 et 1999 - Val d'Albret (%) : (entrées - sorties 1990-99) / population 1999 sans migrations

source : Insee - recensement de la population 1999

Ces échanges migratoires accélèrent donc le vieillissement de la population. En effet, les personnes quittant le territoire sont plutôt des jeunes souhaitant poursuivre leurs études ou en quête d'emplois. Ces départs importants parmi les 20-29 ans pèsent sur la natalité, car ces personnes en âge d'avoir des enfants, ne les auront pas sur ce territoire. Ce mouvement est renforcé par une arrivée conséquente de retraités. Toutefois, l'installation de personnes de plus de 40 ans souvent accompagnées d'enfants atténue quelque peu ces effets. Des artisans, des commerçants, des chefs de petites entreprises et aussi des ouvriers agricoles sont venus s'installer en Val d'Albret. La demande de ces nouvelles populations en termes de services, de logement notamment, tend à maintenir voire développer les secteurs de l'économie résidentielle.

Le profil socio-professionnel des habitants

Dans le Val d'Albret, les retraités sont les plus nombreux et leur effectif a fortement augmenté (+ 11 % entre 1990 et 1999). Dans six cas sur dix, il s'agit d'anciens ouvriers ou employés. La classe des ouvriers et des employés demeure importante, malgré une légère diminution. Résident sur ce territoire davantage de cadres et surtout d'actifs des professions dites intermédiaires, comme contremaîtres ou infirmières. Nérac, qui concentre beaucoup d'emplois de haute qualification, se distingue par une surreprésentation de cadres et professions intellectuelles supérieures. Le nombre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises évolue peu, environ 700, dont le tiers réside à Nérac. Enfin la catégorie des agriculteurs exploitants subit la plus forte réduction, comme dans les autres territoires à vocation agricole. Les communes du nord-est longeant la Garonne se caractérisent toujours par une prédominance d'agriculteurs.

LOGEMENT, EQUIPEMENT

On compte 8 300 logements en Val d'Albret en 1999, dont 85 % de résidences principales, le complément se partageant entre les résidences secondaires et les logements vacants. Ce parc est relativement ancien, en particulier comparé à celui des communautés de communes aquitaines équivalentes en taille. Cependant, des actions de rénovation sont en cours depuis plusieurs années.

Des habitations individuelles

L'habitat individuel prédomine largement avec 83 % des logements, contre 77 % en Lot-et-Garonne. La faible part de l'habitat collectif est le reflet de la quasi-absence d'HLM. Le parc plutôt ancien et le niveau relativement modéré des loyers ont contribué à l'instauration d'un parc social locatif de fait. Les deux tiers des logements collectifs ont été construits avant 1949. Très peu sont occupés par leurs propriétaires, seulement 13 %. Phénomène inverse pour les maisons individuelles, elles sont dans trois cas sur quatre occupées par leurs propriétaires et sont de construction

plus récente. Cependant, une petite moitié des maisons individuelles a été construite avant 1949, et moins de 10 % après 1989.

Des logements anciens

		CC du Val d'Albret	Lot-et-Garonne	CC Aquitaine de 15 000 à 30 000 habitants
maisons individuelles achevées avant 1949	nbre	2 917	41 461	33 908
	% ancien	46,6	39,5	33,6
logements collectifs achevés avant 1949	nbre	382	5 710	3 918
	% ancien	65,1	30,4	27,8

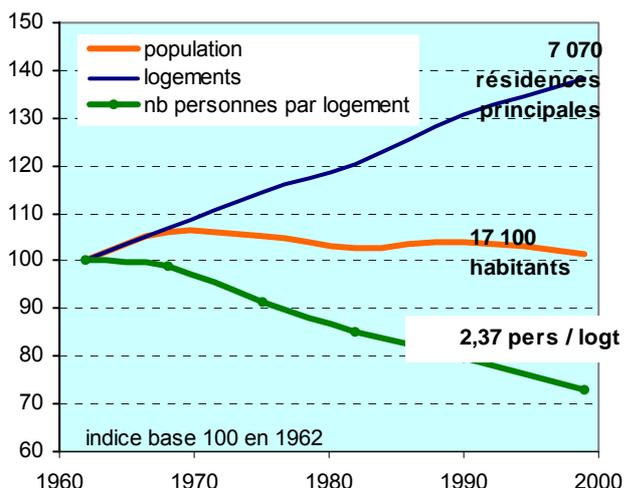
Source : Insee - recensement de la population 1999

Entre 1982 et 1990, le nombre de logements a augmenté de 1,1 % par an en moyenne, puis seulement de 0,3 % entre 1990 et 1999. C'est légèrement plus faible que dans le département et très inférieur au rythme de construction des communautés de communes aquitaines. La hausse était plus favorable sur la période 1982-1990 que 1990-1999, quelle que soit la zone. Depuis, soit entre 2000 et 2005, moins de 400 logements ont été commencés dans le Val d'Albret. Cela correspond à un taux de construction global de 4,3 %, inférieur de deux points à celui du département.

Un taux de propriété important

Près de sept ménages sur dix sont propriétaires de leur logement, contre 6,2 en moyenne départementale. La proportion atteint huit sur dix pour les agriculteurs, commerçants et artisans, qui habitent souvent sur leur lieu de travail. De même le taux de propriété est logiquement élevé pour les retraités, un peu plus même que dans l'ensemble du département. A l'opposé, employés, ouvriers ou encore actifs de niveaux intermédiaires accèdent relativement moins à la propriété. Ainsi, 19 % des propriétaires appartiennent à la catégorie des ouvriers, alors que 22 % des chefs de ménages sont ouvriers.

De moins en moins de personnes par logement



Evolution de la population, des habitations et du nbre de personnes par logement depuis 1962
CC Val d'Albret

source : Insee - recensement de la population

La catégorie sociale différencie l'accès à la propriété

personne référente du logement	nbre de logements	%	taux de propriété	propriétaires %
Agriculteurs, artisans, commerçants.....	748	10,6	79,1	12,2
Cadres.....	324	4,6	70,4	4,7
Prof intermédiaires...	608	8,6	55,9	7,0
Employés.....	488	6,9	46,7	4,7
Ouvriers.....	1 556	22,0	59,6	19,1
Retraités.....	2 868	40,6	78,1	46,2
Sans activité professionnelle.....	475	6,7	62,7	6,1
Total	7 067	100,0	68,7	100,0

champ : résidences principales de la CC Val d'Albret
source : Insee - recensement de la population 1999

Des petits ménages et des grands logements

Le Val d'Albret se caractérise par de petits ménages vivant dans de grands logements. De la même façon, en Lot-et-Garonne, 29 % des ménages se limitent à une seule personne contre 24 % dans les communautés de communes d'Aquitaine. Et seulement 7 % des logements n'ont qu'une ou deux pièces. Le département est un peu mieux équipé en petits logements (10 %).

Les comportements familiaux ont beaucoup évolué et le nombre de personnes vivant seules n'a cessé d'augmenter. Ce phénomène de société se traduit dans le Val d'Albret par une augmentation de 11 points de la part des habitants vivant seuls au cours des 25 dernières années. En 1999, 2 000 personnes vivent seules sur ce territoire. Parmi elles, très peu de jeunes : seulement 4 % ont moins de 25 ans. Il s'agit surtout d'habitants plus âgés, trois sur cinq ont plus de 60 ans, et une grande majorité sont des femmes. Ces personnes seules habitent très fréquemment de grands logements, huit sur dix occupent au moins un « trois pièces ».

Le parc de logements est essentiellement constitué d'habitations de grande taille, les « quatre pièces » sont les plus nombreux. Parmi les 7 000 résidences principales recensées en 1999, 93 % ont au moins 3 pièces, la taille moyenne est 4,43 contre 4,22 pièces par logement en Lot-et-Garonne.

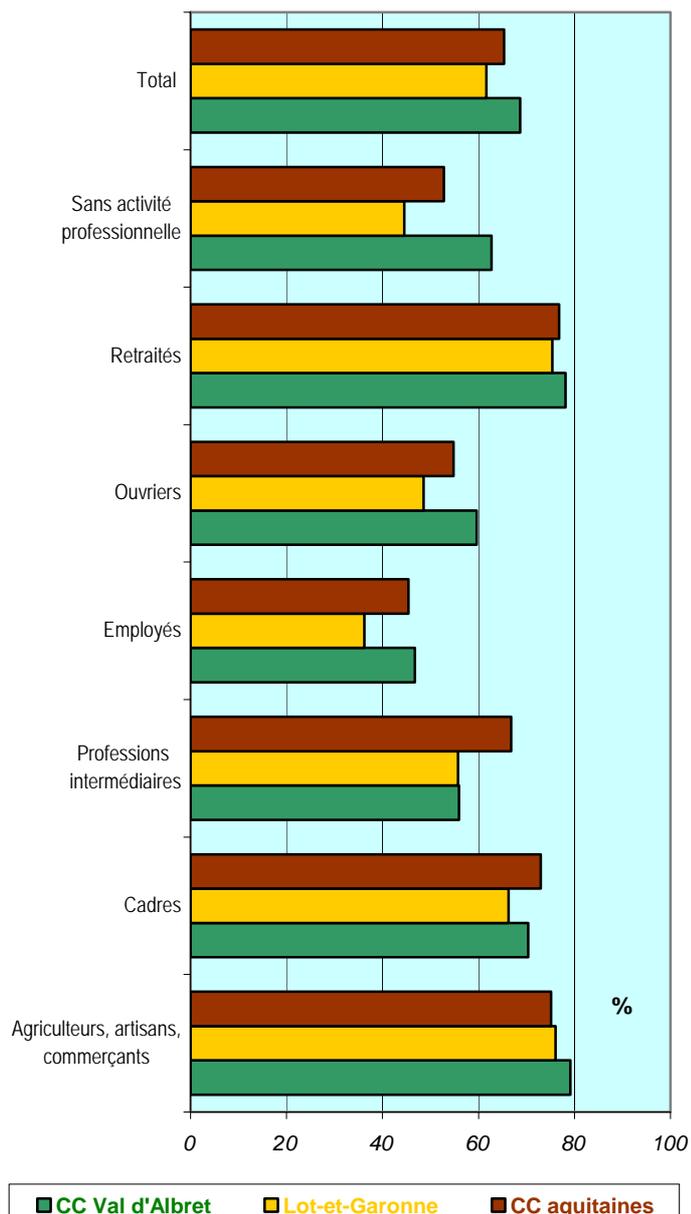
Taille des logements adaptée à la taille des ménages ?

nombre		nombre	
1 pièce	78	1 personne	2 033
2	406	2	2 535
3	1 254	3	1 145
4	2 339	4	866
5	1 685	5	306
6 ou plus	1 305	6 ou plus	182
total	7 067	total	7 067

Répartition des résidences principale dans la CC du Val d'Albret selon le nombre de pièces ou le nombre de personnes

source : Insee - recensement de la population 1999

Un fort taux d'accès à la propriété dans le Val d'Albret



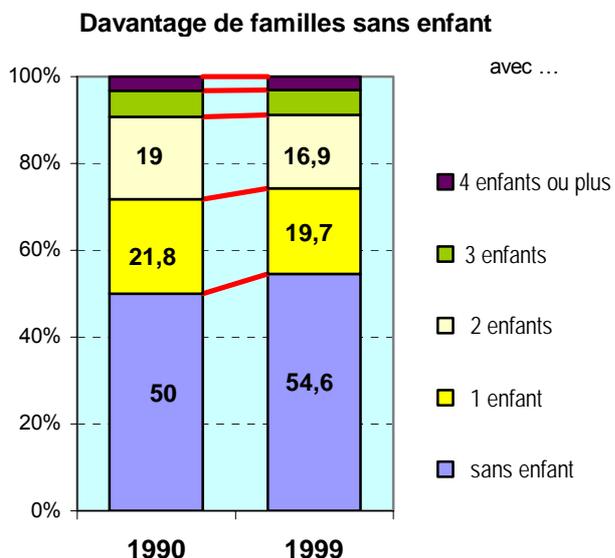
Taux de propriété selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage

source : Insee - recensement de la population 1999

Des familles, surtout des couples sans enfant

Les familles sont près de 5 000, nombre en légère baisse depuis 1990. Phénomène des sociétés occidentales également, le nombre de familles sans enfant augmente, contrairement à celui des familles avec enfant qui diminue quel que soit le nombre d'enfants. En Val d'Albret, ces deux configurations familiales s'équilibraient en 1990. En 1999, les couples sans enfant sont les plus nombreux avec une part de 55 %. Dans le Val d'Albret, habitent 440 familles avec au moins trois enfants, à peine moins que le nombre de familles monoparentales.

La taille des familles se réduisant et le nombre de logements augmentant, le nombre moyen d'occupants par logement continue de baisser et atteint 2,37 en 1999. Se pose donc la question de l'adaptation du parc des logements, ancien et constitué d'habitations de grande taille, au profil de la population, âgée et composée souvent de petits ménages.



Composition des familles dans le Val d'Albret

source : Insee - recensements

Un niveau d'équipement plutôt approprié

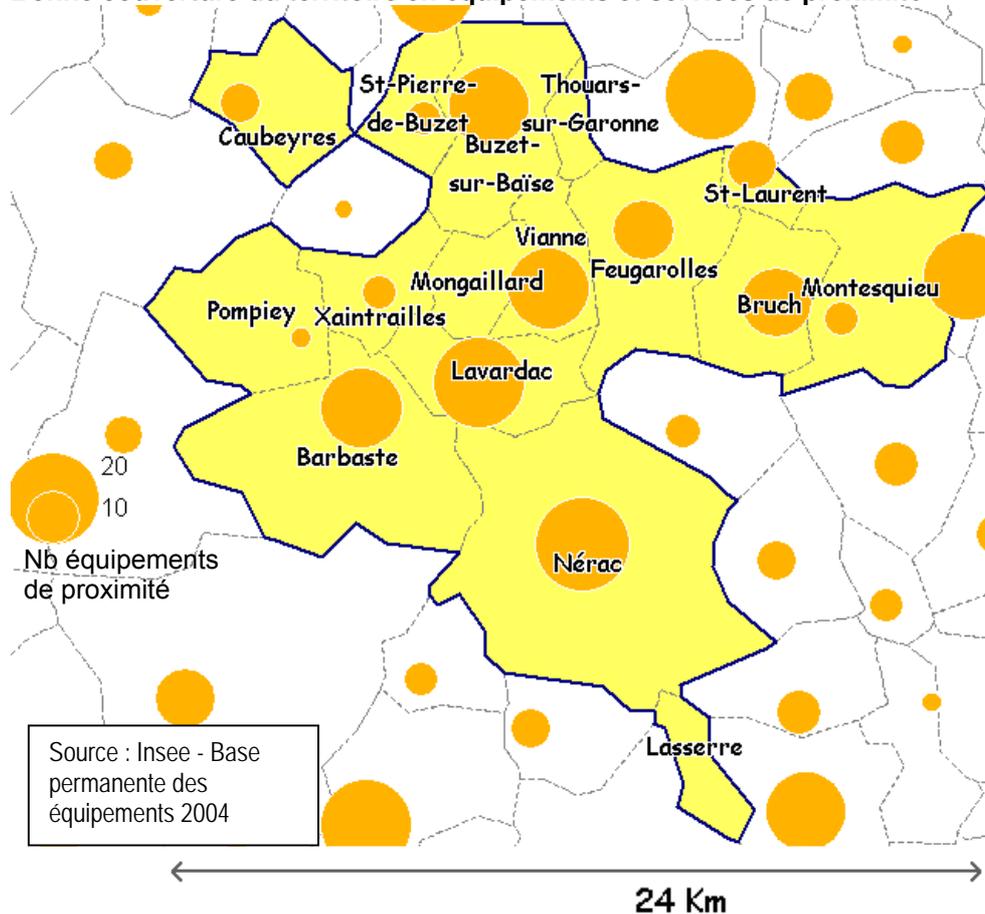
Le pôle d'emploi de l'espace rural de Nérac et Lavardac joue un rôle très structurant pour ce territoire. Toutefois les habitants des communes de la partie nord sont également attirés par les équipements extérieurs, ceux offerts par Damazan et Port-Ste-Foye. Quant à l'extrémité est, elle est absorbée par l'unité urbaine d'Agen pour Montesquieu et Bruch.

Globalement la communauté de communes apparaît bien équipée dans tous les grands domaines. Plus d'une centaine de commerces alimentaires ou spécialisés sont implantés sur le territoire. Les services à la population, tels la réparation automobile et agricole, le bâtiment, les établissements financiers ou encore les restaurants sont très présents. On trouve également d'autres équipements destinés à une consommation moins courante, le contrôle technique automobile, les teintureries, les magasins de bricolage avec un taux d'implantation important compte-tenu de la taille de la zone. Le domaine de la santé et du social répond notamment aux besoins d'une population âgée, en

termes de proximité, avec des infirmiers, des médecins, des services d'aides à domicile, des pharmacies, mais aussi des maisons de retraites pour les habitants ne voulant ou ne pouvant rester à domicile. Les implantations s'avèrent beaucoup moins fréquentes sur une gamme plus spécifique comme le médecin-spécialiste, l'orthophoniste ou l'opticien. De même, la fonction d'action sociale envers les handicapés et les jeunes enfants d'âge préscolaire est plus rarement assurée.

La cohésion du territoire se forge aussi avec l'offre du secteur éducatif. Ecoles, collèges et aussi lycées sont présents dans la communauté de communes. Hormis un collège situé à Lavardac, les établissements du second degré sont implantés à Nérac, les lycées professionnels attirant aussi des élèves des communes limitrophes. Sur les dix dernières années, le nombre d'élèves du second degré scolarisés en Val d'Albret a très peu évolué, environ 1 800. Ceux résidant en Val d'Albret sont légèrement moins nombreux, deux sur cinq sont en lycée.

Bonne couverture du territoire en équipements et services de proximité



Les équipements de proximité recouvrent cinq domaines.

Services aux particuliers : la Poste et les établissements bancaires, la réparation automobile, l'artisanat du bâtiment, les salons de coiffure, les agences immobilières et les restaurants,

Commerces : les épiceries et supérettes, les boulangeries, les boucheries et charcuteries et les agences immobilières,

Enseignement : les écoles maternelles et élémentaires,

Santé et social : Les médecins généralistes, les dentistes, les infirmiers, les masseurs et les pharmacies,

Transports : les taxis.

REVENUS

Une majorité de foyers fiscaux non imposés

En 2003, près de 10 000 foyers fiscaux se sont déclarés dans la communauté de communes, dont 60 % ne sont pas imposés. Le revenu moyen des foyers imposés est 3,3 fois supérieur à celui des non imposés. Cet indice d'inégalité est légèrement inférieur dans le Lot-et-Garonne ou dans les communautés aquitaines de taille équivalente. Mais cette notion est attachée au contribuable et non au ménage. Plusieurs contribuables (ou foyers fiscaux) vivant dans le même logement peuvent donc constituer un seul ménage fiscal.

Davantage de foyers non imposés en Val d'Albret

	CC Val d'Albret		Lot et Garonne		CC Aquit entre 15 et 30 000 hab	
	1993	2003	1993	2003	1993	2003
Nombre de foyers fiscaux	8 973	9 871	156 906	179 914	148 184	176 951
Foyers fiscaux non imposés (en %)	61,9	58,7	60,7	56,3	54,1	50,7
Revenu annuel moyen par foyer fiscal (en € 2003)	11 828	13 245	12 282	13 757	14 075	15 365
Revenu annuel moyen par foyer fiscal imposé (en € 2003)	21 299	22 366	22 104	22 933	23 008	23 987
Revenu annuel moyen par foyer fiscal non imposé (en € 2003)	6 000	6 837	5 929	6 629	6 507	6 976

Foyers fiscaux et revenus annuels moyens

Source : Insee - DGI - Revenus des foyers fiscaux

Regroupant ces résultats au niveau du ménage, donc des personnes habitant un même logement, en éliminant les étudiants et les personnes ayant changé de situation matrimoniale, l'analyse porte sur environ 7 200 ménages fiscaux résidant en Val d'Albret.

La source de revenus des ménages la plus fréquente est le salaire, dans des proportions qui s'échelonnent de 50 % à Buzet-sur-Baïse à 64 % à Caubeyres. Seconde composante, la part des pensions et des retraites dans les revenus varie de 20 % à Montesquieu à 35 % à Lavardac. Le revenu fiscal moyen du territoire se différencie de celui des autres communautés de communes aquitaines de même taille par une plus forte proportion de pensions et retraites et moins de revenus salariaux.

Forte proportion de retraités en Val d'Albret

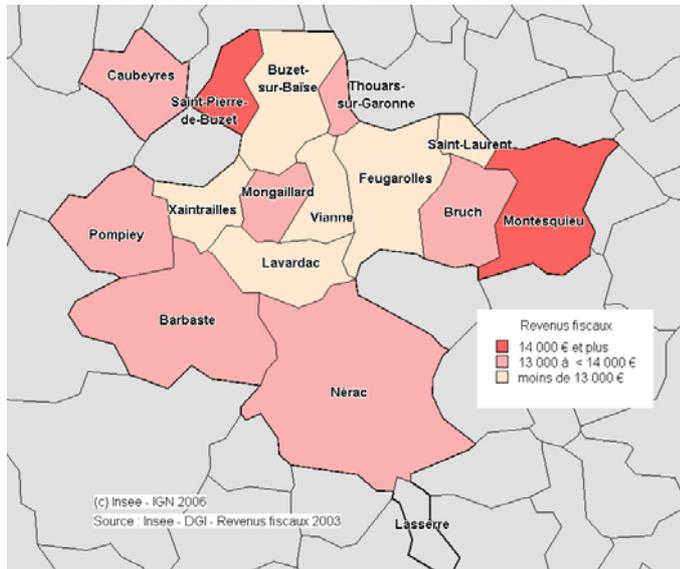
part des ... (%)	CC du Val d'Albret	Lot et Garonne	CC aquitaines entre 15 et 30 000 hab
salaires	53,8	56,7	64,3
bénéfices	10,8	9,8	7,5
pensions et retraites	31,0	28,6	24,2
autres revenus	4,4	4,9	4,0

Composition du revenu fiscal des ménages

Source : Insee - DGI - Revenus fiscaux 2003

C'est à Lavardac que les revenus sont en moyenne les plus modestes, cela s'explique par les caractéristiques sociales de sa population : de nombreux ménages avec de faibles ressources, dont des retraités, anciens employés ou ouvriers majoritairement, et un niveau de hauts revenus moins élevé qu'à Nérac, par exemple. A Feugarolles, St Laurent, Buzet-sur-Baïse, les revenus déclarés sont également assez modestes. La proportion des ressources issues des pensions et retraites y est un peu plus faible, et la part de la masse salariale des ouvriers et employés se situe dans la moyenne du territoire, soit aux environs de 64 %. A l'inverse, les revenus médians des habitants de Nérac, St Pierre de Buzet et Barbaste sont parmi les plus élevés. Ils dépassent d'environ 20 % ceux des communes aux revenus les plus bas. Pour l'ensemble du territoire, l'écart mesuré avant toute redistribution, atteint 4,9 entre la frange des bas revenus et celle des hauts revenus déclarés. C'est un peu moins qu'en Lot-et-Garonne où la frange des hauts revenus est supérieure.

Des écarts assez modérés entre les communes



Revenu annuel médian par unité de consommation

Unité de consommation : le 1^{er} adulte compte pour 1, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 et les enfants pour 0,3.

Des ménages à bas revenus

Une partie des personnes en situation de précarité reçoivent des prestations de la Caisse d'allocations familiales ou de la Mutualité sociale agricole pour celles relevant du régime agricole.

Fin 2004, la communauté de communes du Val d'Albret compte 1 900 allocataires de la Caf (hors étudiants et personnes de plus de 65 ans), dont 70 % ont entre 30 et 49 ans. Avec conjoints et enfants, cela représente au total 5 600 personnes.

Sur la base du montant des ressources déclarées à la Caf, 9 % de la population du territoire vit avec un bas revenu. Cette proportion égale celle des autres communautés aquitaines de taille équivalente, mais est inférieure de près de deux points à celle du Lot-et-Garonne.

En 2004, près de 700 allocataires de la Caf habitant dans le Val d'Albret ont des ressources inférieures au seuil de bas revenus, établi à 735 euros par mois et équivalent-adulte. De nombreuses personnes seules sont dans cette situation, et plus souvent des femmes. Les allocataires à bas revenus âgés de moins de 30 ans sont presque aussi nombreux que ceux de plus de 50 ans, un sur cinq environ. Mais parmi les ménages disposant de faibles ressources, certains ne remplissent pas les conditions pour accéder aux minima sociaux et pour quelques-uns ne font pas valoir leurs droits. Ainsi plus de la moitié des allocataires à bas revenus du territoire ne reçoit aucune prestation de

subsistance de la Caf. Une activité à temps partiel, l'alternance entre l'emploi et le chômage maintiennent ces personnes dans le monde du travail, mais avec des rémunérations tout juste suffisantes pour assumer leur quotidien et parfois plus difficilement celui de leur conjoint ou de leurs enfants.

Le revenu minimum d'insertion est la prestation la plus fréquemment perçue, avec environ 200 bénéficiaires en 2004, dont 60 % sont âgés de 30 à 49 ans. Second minimum social, l'allocation adulte handicapé qui concerne plus de 150 personnes habitant ce territoire, dont 36 % de plus de 50 ans.

Plus de 5 500 personnes bénéficient de prestations de la Caf

nombre d'allocataires*	1 870
population couverte	5 555
allocataires < 30 ans	17,3 %
de 30 à 49 ans	69,6 %
de 50 ans ou plus	13,2 %
allocataires du RMI	204
allocataires de AAH	161
allocataires de l'API	///

nombre d'allocataires à bas revenus	671
population couverte	1 564
allocataires percevant au moins un minimum social	298
allocataires percevant une allocation logement	463
allocataires seuls	266
allocataires en couple avec enfant(s)	149

(*) hors étudiants et personnes de 65 ans ou plus, hors régimes spéciaux

La population couverte correspond aux ayants-droits, les conjoints et les enfants.

source : Caf de Lot-et-Garonne - au 31/12/2004

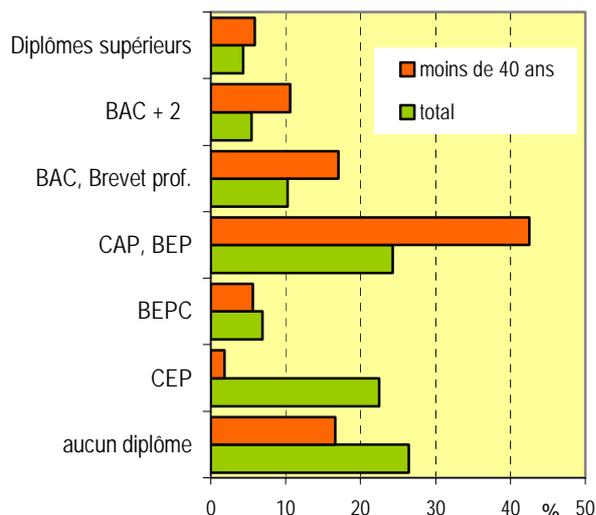
ACTIVITE

Des actifs issus de formations professionnelles

En 1999, plus de 13 000 habitants de la Communauté de Communes du Val d'Albret, sont âgés de plus de 15 ans et non scolarisés. Le niveau de formation de cette population est assez faible : 48 % n'ont aucun diplôme ou un CEP, soit 4 points de plus qu'au plan départemental. La proportion est plus élevée pour les

femmes, qui comme ailleurs ont bénéficié plus tardivement du système éducatif. Globalement, l'allongement de la durée des études s'est traduit par une plus forte part de jeunes de 19 à 24 ans, qui sont scolarisés, 44 % en 1999 contre 31 % en 1990.

Prépondérance des diplômes professionnels

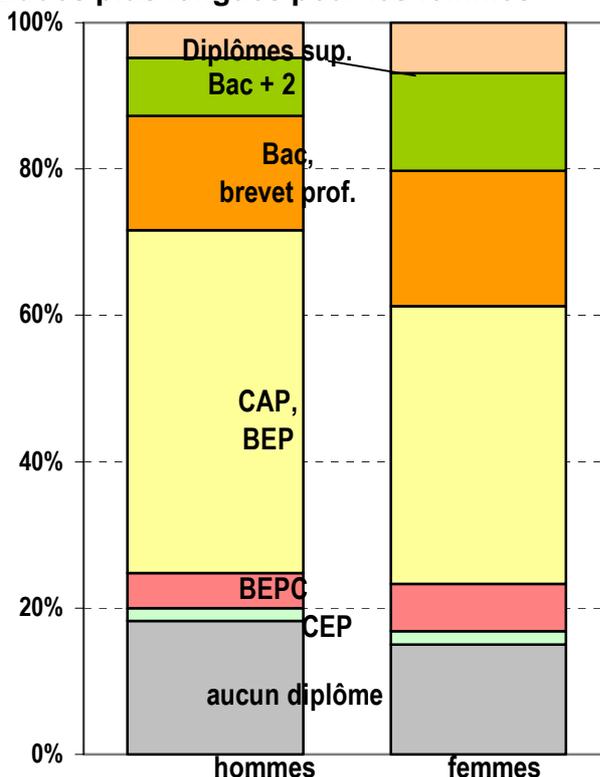


répartition de la population non scolarisée selon le dernier diplôme- CC Val d'Albret

source : Insee - recensement de la population 1999

Cette évolution de la scolarité a entraîné une élévation du niveau de formation de la population plus jeune. Ainsi, parmi les habitants de 15 à moins de 40 ans, à peine 20 % n'ont aucun diplôme ou un CEP. Plus de la moitié ont suivi des études jusqu'au collège, 20 % jusqu'au lycée, et 22 % ont fait des études supérieures. Les femmes ont mené des études plus longues, 28 % ont accédé à l'enseignement supérieur, contre 17 % chez les hommes. Ce taux masculin est plutôt bas, en comparaison du ratio départemental ou de celui des territoires aquitains similaires. Tous sexes confondus, le diplôme obtenu le plus fréquemment est le CAP ou le BEP, avec 43 % de la population âgée de 15 à 39 ans, en excluant celle en cours d'études. Plus d'hommes que de femmes résidant dans le Val d'Albret sont issus de ces filières professionnelles, contrairement à ce que l'on observe pour le baccalauréat et des diplômes supérieurs.

Etudes plus longues pour les femmes



répartition de la population de 15 à 39 ans selon le diplôme obtenu - CC Val d'Albret

source : Insee - recensement de la population 1999

Insérés plus jeunes, retirés plus tôt du monde du travail

En 1999, la communauté de communes du Val d'Albret compte 7 000 personnes actives, c'est-à-dire ayant un poste de travail ou recherchant un emploi pour près d'un millier de résidents. Un peu plus de 41 % de la population totale est active, proportion légèrement inférieure à la moyenne départementale.

Dans la tranche d'âges des 15 à 64 ans, le taux d'activité diffère assez peu de celui du Lot-et-Garonne ou de celui des communautés de communes aquitaines de taille comparable, il avoisine 70 %. En revanche, le territoire du Val d'Albret se distingue par une moindre activité des personnes de 55 ans et plus, et inversement une plus forte proportion de jeunes en activité ou au chômage. Les deux tiers des jeunes de 15 à 24 ans poursuivent des études ; cela se réduit à un sur cinq entre 21 et 24 ans.

Tous âges confondus, dix points séparent encore le taux d'activité des femmes de celui des hommes. La progression de l'activité féminine et l'allongement de la durée des études caractérisent l'évolution des taux d'activité des trente dernières années. Ainsi, le niveau

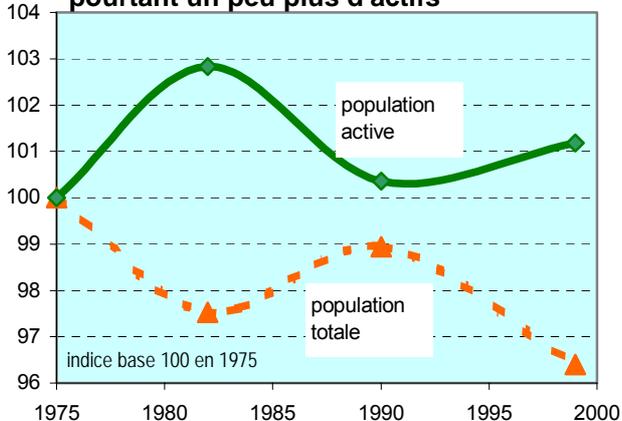
de l'activité féminine est en forte hausse dès 25 ans et jusqu'à 55 ans : + 20 points entre 1982 et 1999. Alors que les taux d'activité des hommes de 30 à 54 ans sont quasiment restés stables, et que ceux des classes d'âges extrêmes diminuent, les moins de 25 ans et les plus de 55 ans. En 1999, l'écart entre les hommes et les femmes est particulièrement élevé pour les actifs de 55 à 59 ans : les femmes se retirent du monde professionnel plus tôt que les hommes.

Le nombre d'actifs occupés ou en quête d'un emploi, résidant sur le territoire du Val d'Albret a très légèrement progressé ces 25 dernières années, alors que le nombre d'habitants a diminué de 3,6 % entre 1975 et 1999. La communauté de communes a bénéficié de l'arrivée d'actifs, compensant en partie la décroissance démographique et le vieillissement de la population. Au cours de la même période, la population active du département de Lot-et-Garonne a augmenté de 13 %, et la population totale de 4,7 %.

Moins d'habitants qui travaillent

Mais, la tendance est moins favorable dès lors que l'on restreint l'analyse aux seuls résidents ayant un emploi. En effet, sous l'effet de la baisse du nombre des aides familiaux du secteur agricole et des travailleurs indépendants, l'ensemble des habitants ayant un poste de travail diminue. En 25 ans, le nombre d'hommes résidant sur ce territoire et ayant un emploi a chuté de près d'un millier, alors que la montée de l'activité féminine s'est traduite par 300 femmes de plus dans le monde du travail.

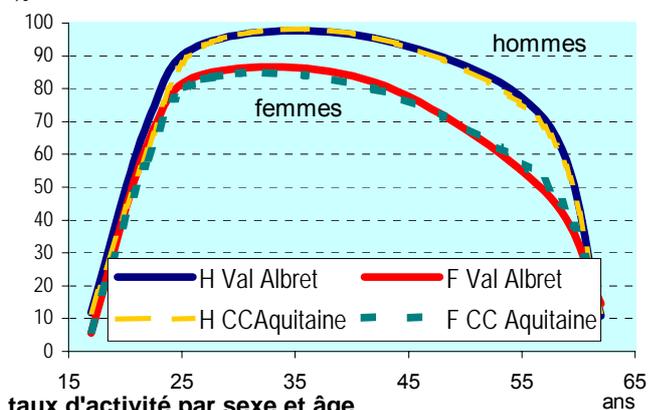
Globalement moins d'habitants, pourtant un peu plus d'actifs



évolution de la population totale et du nombre d'actifs (occupés ou chômeurs) dans la CC Val d'Albret

source : Insee - recensements de la population

Plus fort retrait d'activité dès 45 ans



taux d'activité par sexe et âge

source : Insee - recensement de la population 1999

Le non-salariat a fortement régressé, le salariat s'est développé mais dans des proportions bien inférieures. De 65 % de salariés en 1975, la part atteint 80 % en 1999. Ces transformations du paysage professionnel ont un impact d'autant plus sensible que ce territoire reste très rural.

Déclin du non-salariat

	1999	évolution 1975-1999 (%)	
actifs occupés	6 124	-9,0	-604
hommes	3 398	-21,2	-913
femmes	2 726	12,8	309
salariés	4 850	6,8	310
non-salariés	1 274	-41,8	-914
dont : aides familiaux	149	-71,0	-365
indépendants et employeurs	1 125	-32,8	-549
chômeurs	964	248,0	687
population active totale	7 088	1,2	83

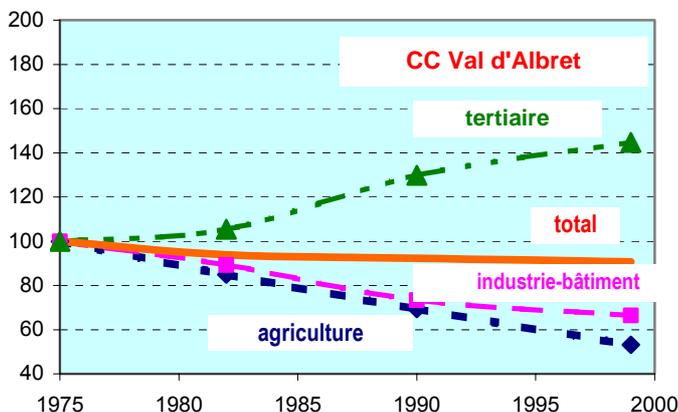
actifs résidents dans le Val d'Albret selon le statut

source : Insee - recensements

En 1999, la communauté de communes offrait 5 800 emplois pour 17 200 habitants. Ce sont 600 postes de moins que 25 ans plus tôt. L'évolution de l'emploi a été défavorable durant toute la période et le chômage s'est développé : le nombre de personnes se déclarant au chômage s'est multiplié par trois entre 1975 et 1999. En 1975, l'économie du territoire était presque autant tournée vers le tertiaire que vers l'industrie avec un secteur agricole très développé. Vingt cinq ans plus tard, les emplois agricoles ont diminué de moitié, ceux de l'industrie et du bâtiment d'un tiers, tandis que les emplois des entreprises tertiaires gagnent 45 %.

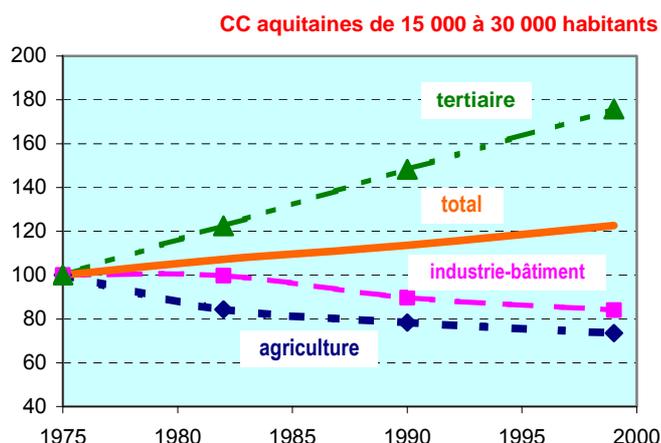
Ces tendances s'avèrent plus accentuées dans le Val d'Albret que dans l'ensemble des communautés de communes aquitaines de taille équivalente. La régression de l'Agriculture et celle de l'Industrie est bien plus forte ici, tandis que la progression du secteur tertiaire est plus modeste.

Emploi : des difficultés qui durent



évolution de l'emploi par grands secteurs

Indice base 100 en 1975



source : Insee - recensements de la population

Fragilité de l'emploi

Le nombre total de salariés, hors agriculture diminue d'environ 3 % en quatre ans, entre décembre 2000 et décembre 2004. Cela correspond à une réduction nette d'une centaine de postes.

Cette situation de l'emploi résulte des pertes importantes subies par le secteur industriel.

En solde net, les effectifs salariés de l'industrie ont diminué de plus de 300 entre fin 2000 et fin 2004. L'événement majeur est la fermeture de la Verrerie de Vianne début 2004, qui employait environ 180

personnes. Mais d'autres entreprises industrielles ont également réduit leurs effectifs au cours de cette période, notamment dans l'agro-alimentaire et l'industrie du bois. Cette nouvelle compression de l'emploi industriel est insuffisamment neutralisée par les autres secteurs d'activité. Les effectifs de la Construction augmentent légèrement, mais constituent au total moins de 300 postes de travail. Les résultats d'ensemble du tertiaire sont plus favorables, mais ne compensent pas complètement les pertes industrielles. Les embauches des établissements de la santé et de l'action sociale sont supérieures à une centaine en quatre ans. Le commerce de détail et le commerce de gros, activités bien représentées sur ce territoire, ont procédé à quelques recrutements, qui permettent de maintenir un taux de croissance de l'ordre de 1 % par an.

SECTEURS DE L'ECONOMIE

L'économie locale est de type plutôt résidentielle, développée pour satisfaire les besoins de ses résidents et ceux y séjournant. Ainsi, comme au plan national ou en Lot-et-Garonne, deux emplois sur cinq relèvent de l'économie résidentielle. La communauté de communes se caractérise par un poids relativement plus important de l'emploi public. La sphère productive, avec un tiers des emplois salariés s'avère sous-représentée au regard de sa spécificité rurale.

Prédominance d'une économie résidentielle

	CC Val d'Albret	Lot-et-Garonne	Aquitaine	espace rural France
sphère productive	33	34	33	39
économie résidentielle	40	41	43	39
fonction publique	27	25	24	22

répartition des emplois salariés au 31/12/2004 (%)

source : Insee - Clap2004

La sphère productive est constituée des activités orientées plutôt vers des marchés extérieurs au territoire, l'industrie, le transport de marchandises, le commerce de gros, les services aux entreprises.

La sphère résidentielle regroupe les activités marchandes développées pour les habitants ou les personnes en séjour.

La sphère publique se compose des 3 fonctions publiques, Etat, territoriale et hospitalière.

Un territoire agricole

Malgré les évolutions intervenues depuis plus de 25 ans, la communauté de communes du Val d'Albret reste un territoire marqué par l'agriculture. Plus des deux tiers de la superficie de la zone sont qualifiés d'agricoles. En 2000, on compte plus de 530 exploitations sur une surface utile de 14 500 ha. Une exploitation sur six a une surface au moins égale à 50 ha. Comme en Lot-et-Garonne, six exploitations sur dix sont professionnelles. L'agriculture du Val d'Albret est presque autant celle des grandes cultures que celle des fruits et des légumes. Elle est dirigée par plus de 600 chefs d'exploitation et co-exploitants. La population familiale agricole regroupe 900 personnes, contre 1 500, dix ans auparavant. Le profil des exploitants du Val d'Albret ne diffère pas de celui du Lot-et-Garonne : deux exploitants sur cinq ont entre 40 et 54 ans et un peu plus d'un tiers ont plus de 55 ans.

Un secteur industriel restreint, mais diversifié

Fin 2004, le secteur industriel emploie 800 salariés, dont 28 % de femmes. L'industrie est de taille modeste, mais regroupe des entreprises aux activités diversifiées. Le tissu industriel est constitué d'une centaine d'établissements, avec un effectif moyen de 12 salariés. La moitié des établissements n'emploie aucun salarié et très peu, moins de dix, comptent plus de 20 salariés.

Les activités dominantes sont l'agroalimentaire, le travail du bois, la mécanique. Et surtout la chaudronnerie, qui est représentée par la seule entreprise industrielle de plus de 100 salariés implantée sur ce territoire (Babcock Wanson à Nérac).

Fin 2004, la construction emploie 260 salariés. Environ 140 établissements, souvent de très petite taille composent le secteur de la construction. Six établissements sur dix ont été créés il y a plus de 5 ans.

Premier employeur : la santé et action sociale

Le tertiaire marchand et non marchand offre un peu plus de 2 600 emplois fin 2004, soit autant qu'en 2000. Répondant à la présence d'une population âgée, le secteur de la santé et de l'action sociale est particulièrement développé. La ville de Nérac dispose d'un hôpital employant plus d'une centaine de salariés. Plusieurs maisons de retraites sont implantées sur le territoire, ainsi que des établissements de services

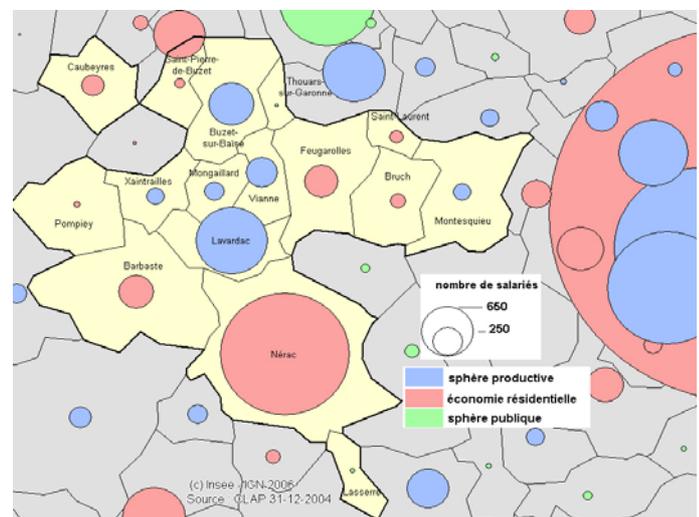
favorisant le maintien des personnes âgées à leur domicile. L'ensemble regroupe près de 600 postes, occupés neuf fois sur dix par des femmes. Au contraire, seule la moitié correspond à des emplois permanents. La croissance a été forte ces dernières années, mais ne concerne que des postes à temps partiel.

Autres gros pourvoyeurs d'emplois, l'Administration publique avec notamment la mairie de Nérac et plus d'une centaine de salariés, et l'éducation avec l'implantation de 3 lycées et 2 collèges.

EMPLOI, CHOMAGE

Un pôle d'emploi prédomine, Nérac avec plus de 2 000 salariés, et une économie très résidentielle, regroupant de nombreux établissements de services à la personne, commerces, santé, action sociale, bâtiment. Le second pôle est Lavardac, il est trois fois moins important que Nérac en termes d'emplois. Il se distingue par une sphère productive plus marquée et des activités industrielles diversifiées (mécanique, bois, matières plastiques..). Ailleurs, le marché du travail est souvent très restreint. Dans dix communes sur les seize du territoire, il y a moins de 100 emplois salariés, donc hors professions libérales, artisans ou emplois domestiques.

Plus de la moitié des emplois localisés à Nérac



Navettes quotidiennes : Nérac, Lavardac et Barbaste

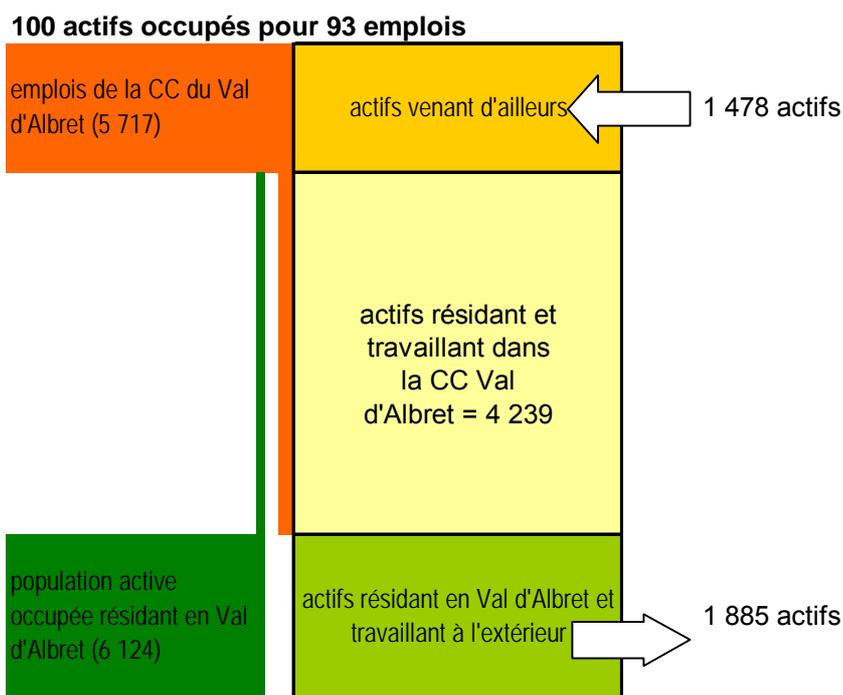
En 1999, sept résidents actifs sur dix travaillent dans la communauté de communes, et un peu plus de la moitié dans leur commune de résidence. Fin 2004, si l'on exclut la fonction publique d'état, soit 400 personnes environ, dont bon nombre personnels de l'éducation, les deux tiers des résidents restent dans la zone pour travailler.

Globalement, le territoire accueille quotidiennement 1 500 actifs, tandis que près de 2 000 résidents du Val d'Albret le quittent pour se rendre sur leur lieu de travail. Les échanges les plus importants se font avec la commune de Nérac, où se concentre la moitié de l'emploi. Travaillent à Nérac, surtout des habitants de Nérac (45 %), mais aussi de Lavardac et Barbaste, d'Agen assez peu, et des autres communes du Lot-et-Garonne pour un quart. Globalement, la ville de Nérac accueille chaque jour davantage d'actifs qu'il ne sort de résidents se rendant dans une autre commune de travail. Dans toutes les autres communes du territoire, le phénomène est inverse puisque les entrées quotidiennes d'actifs sont moins nombreuses que les sorties.

Vers l'extérieur du territoire, les déplacements des actifs du Val d'Albret se font presque exclusivement avec l'aire urbaine d'Agen. Ils sont extrêmement faibles avec Marmande, Villeneuve-sur-Lot ou Bordeaux.

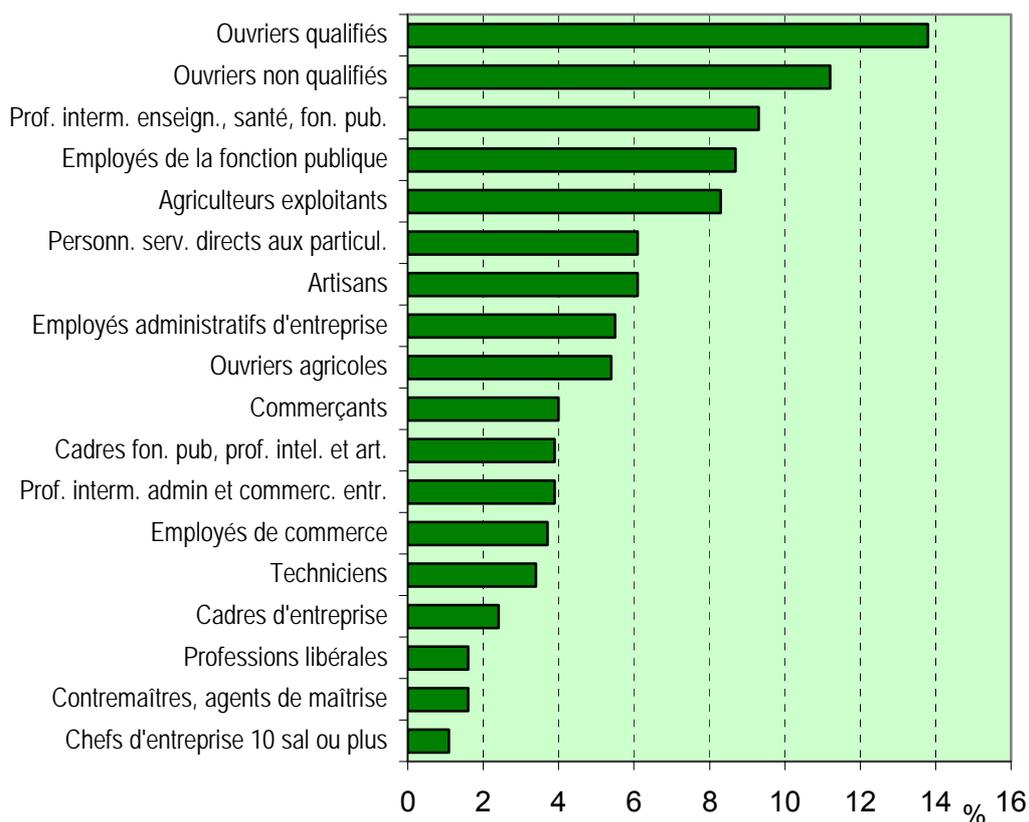
Niveau modeste de qualification des emplois

La répartition des emplois du Val d'Albret selon la qualification se différencie de celle des autres communautés aquitaines de taille équivalente. En effet, les agriculteurs exploitants, les artisans et commerçants, les ouvriers non-qualifiés sont surreprésentés. Tandis que les ouvriers qualifiés, les employés de la fonction publique, les professions intermédiaires administratives et commerciales sont sous-représentés. Les ouvriers constituent la classe dominante avec 30 % des postes, suivis des employés (24 %). La part des emplois de cadres d'entreprises est légèrement inférieure à ce territoire de comparaison, mais équivalente à celle observée en Lot-et-Garonne.



source : Insee - recensement de la population 1999

Agriculteurs, artisans : bien représentés sur ce territoire



Répartition des emplois selon la qualification - CC Val d'Albret

source : Insee - recensement de la population 1999

La structure des emplois diffère de celle la population active résidente. Fin 2004, les trois quarts des salariés (hors fonction publique d'état) habitant dans l'une des seize communes de la communauté sont ouvriers ou employés. La proportion de cadres approche 6 %, dont un quart de femmes.

Un peu plus de 10 % des emplois salariés sont occupés par des jeunes de moins de 25 ans et à peine un quart par des actifs âgés de 50 ans ou plus. Le secteur de la Construction est le plus jeune, avec trois fois plus de moins de 25 ans et moins d'actifs de plus de 50 ans.

Davantage de précarité

Fin 2004, sept emplois salariés sur dix sont à temps complet, neuf sur dix dans l'industrie et la construction, et seulement six sur dix dans le secteur tertiaire. La proportion de postes à temps partiel est élevée dans les activités de l'action sociale, des transports et du commerce de détail. Le nombre de salariés à temps complet a diminué de 10 % en quatre ans, alors que celui des postes intermittents et à temps partiel est resté quasiment stable.

Les salariés présents toute l'année dans la même entreprise sont relativement moins nombreux en décembre 2004 qu'en décembre 2000. Leur proportion s'est réduite de 5 points et atteint 55 % en 2004 (hors agriculture et fonction publique d'état).

Moins de postes de travail à temps complet dans le tertiaire

en %	industrie	construction	tertiaire	total
moins de 25 ans	9	30	10	11
25 à 49 ans	66	52	66	65
50 ans ou plus	25	18	24	24
total	100	100	100	100
part des temps complet	91	91	61	71

répartition des salariés selon l'âge, la condition d'emploi dans la CC du Val d'Albret

source : DADS 2004

Décrou du chômage après une phase de hausse soutenue

Fin 2005, 750 personnes sont inscrites à l'Anpe à la recherche d'un emploi et immédiatement disponibles. Les femmes sont plus touchées par le chômage : le nombre de demandeurs d'emploi se répartit à parts égales entre les hommes et les femmes, alors que le taux de féminisation de la population active de la zone est de 46 %. Cependant, cet écart s'est réduit par rapport à 2003 et 2004, où la proportion de femmes parmi les demandeurs d'emploi atteignait 56 %. La demande féminine pour des postes d'employées a sensiblement diminué, mais s'agit-il de demandes satisfaites ou de retrait du marché du travail ? Un tiers des chômeurs sont inscrits depuis au moins un an, autant de femmes que d'hommes.

Proportionnellement plus de demandes d'emploi pour des postes d'ouvriers qu'en Lot-et-Garonne

	part des DEFM déc 2005 (%)		évolution DEFM 2004-05 (%)	
	CC Val d'Albret	Lot-et- Garonne	CC Val d'Albret	Lot-et- Garonne
femmes	50,1	53,2	-10,3	-3,0
15 à 24 ans	19,0	18,3	0,0	-2,7
25 à 49 ans	61,0	64,5	-11,8	-2,5
50 ans et plus	19,9	17,2	-14,4	-4,7
manceuvres	9,6	6,0	1,4	-1,6
ouvriers spécialisés	14,3	11,2	-7,0	-4,8
ouvriers qualifiés	17,4	13,7	-5,8	-2,9
employés	47,7	56,6	-12,7	-2,8
inscrits >/ 1 an	33,6	30,6	-2,7	-6,4

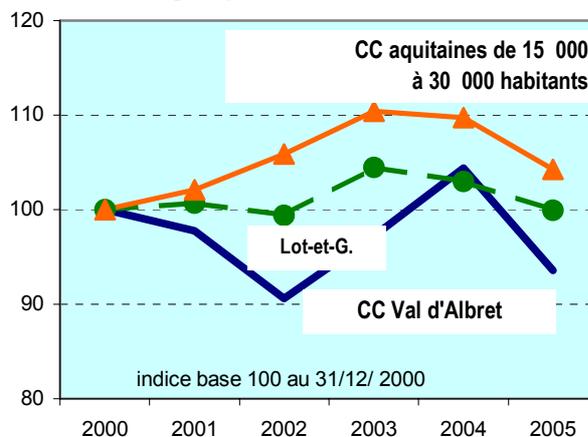
DEFM 1+2+3 (immédiatement disponibles)

source : ANPE

La tendance récente est à la baisse du chômage, -10 % entre décembre 2004 et décembre 2005 (DEFM de catégories 1, 2 et 3). Cette évolution est plus marquée dans le Val d'Albret que dans le Lot-et-Garonne, mais fait suite à deux années de plus forte hausse. L'amélioration profite surtout aux femmes quelle que soit la classe d'âge. Si le chômage masculin a légèrement régressé en 2005, il demeure globalement plus élevé qu'en 2002, et son évolution est quatre fois supérieure à celle du département pour cette période. Quant aux jeunes en situation de recherche d'emploi, leur nombre est resté stable en 2005, alors qu'il a souvent baissé ailleurs. Les demandeurs d'emploi de

15 à 24 ans restent en moyenne inscrits six mois à l'Anpe, ceux de 25 à 49 ans une année.

Moindre chômage en Val d'Albret sur longue période



Evolution du nombre de DEFM1+2+3 demandeurs d'emploi immédiatement disponibles

A

FISCALITE

La communauté de communes s'appuie sur un produit fiscal par habitant, plutôt élevé pour un territoire de cette taille. En 2004, il est supérieur de 8 % à celui des communautés de communes aquitaines de référence et équivalent à celui du Lot-et-Garonne.

Le caractère résidentiel de la zone explique que 53 % du produit soit issu de la taxe foncière sur le bâti et de la taxe d'habitation. Les taux d'imposition sont faibles dans les deux cas, au regard des taux nationaux, surtout pour la taxe d'habitation avec un taux inférieur de moitié. Les bases d'imposition sont en moyenne plus modérées pour la part de la commune et la part du département. L'ancienneté du parc des logements joue en faveur de bases locatives assez faibles.

La taxe foncière sur les propriétés non bâties contribue assez peu aux ressources du territoire, davantage cependant en moyenne que dans les zones référentes. C'est souvent un poste important pour les petites communes pauvres en termes d'appareil productif.

Plus du tiers des ressources en provenance du foncier bâti

	CC du Val d'Albret		communautés de communes aquitaines de référence	
	euros/habitant	%	euros/habitant	%
taxe d'habitation	147	18,1	170	22,7
taxe sur le foncier bâti	281	34,7	209	27,9
taxe sur le foncier non bâti	40	4,9	22	2,9
taxe professionnelle *	342	42,2	347	46,4
total	810	100,0	748	100,0

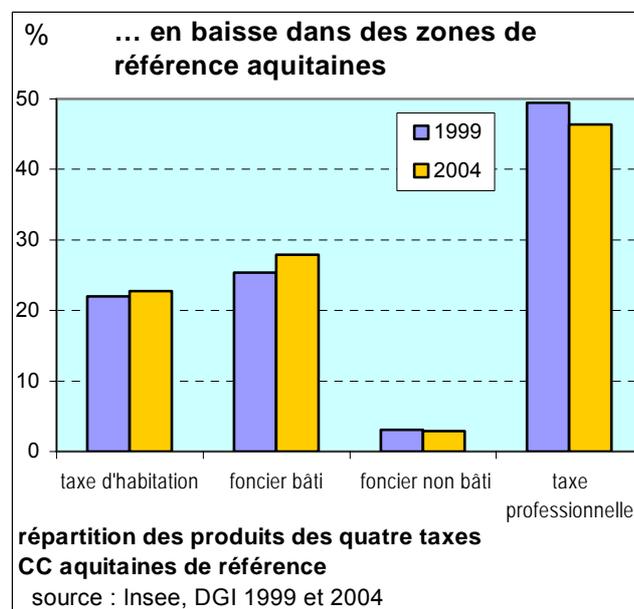
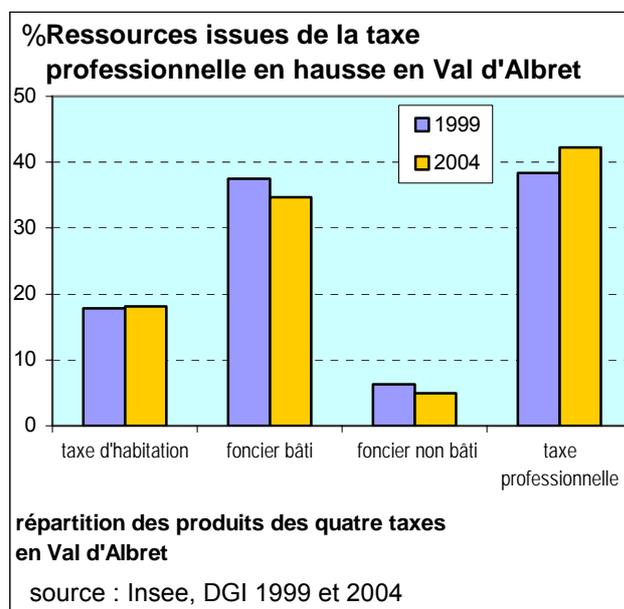
(*) Avant tout écrêtement éventuel au profit du Fond Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle

Source : INSEE - DGI - Recensement des éléments d'imposition 2004

La taxe professionnelle représente 43 % du produit fiscal. Elle résulte de taux, en moyenne, plus bas que le niveau national, et de bases en revanche beaucoup plus élevées pour la part communale.

Au cours d'une période de cinq ans, le poids de la taxe professionnelle dans les ressources de la communauté de communes a augmenté et celui de la taxe foncière sur les propriétés bâties a diminué, à l'opposé de ce que l'on constate sur les zones de référence.

La richesse fiscale de la zone, résultant de l'application du taux national d'imposition des quatre taxes aux bases communales, est de l'ordre de 400 euros par habitant en 2004. Bien qu'en forte augmentation ces dernières années, cet indicateur de mesure d'un potentiel demeure inférieur à celui du Lot-et-Garonne et des zones de référence.



ANNEXE

Territoires de référence

La Communauté de Communes du Val d'Albret a été comparée à l'ensemble des communautés de communes de l'Aquitaine, de taille équivalente, c'est à dire celles ayant entre 15 000 et 30 000 habitants en 1999, à l'exception de celle de Lacq qui présente un profil spécifique.

département	CC Communauté de communes	population 1999
33	CC DU LIBOURNAIS	26 284
64	CC DE LA VATH VIELHA	22 100
33	CC CESTAS CANEJAN	22 041
64	CC DU PIEMONT OLORONNAIS	21 797
33	CC MEDOC ESTUAIRE	21 515
33	CC DU SECTEUR DE SAINT LOUBES	21 366
40	CC DU SEIGNANX	20 483
40	CC DES GRANDS LACS	18 372
33	CC DU PAYS DE COUTRAS	17 468
33	CC DU CUBZAGUAIS	16 909
33	CC DU CANTON DE SAINT SAVIN	16 763
47	CC DU FUMELOIS	16 509
64	CC DU CANTON D'ORTHEZ	16 168
33	CC DU CANTON DE PODENSAC	16 029
33	CC DU PAYS DE LANGON	15 868
33	CC DU CENTRE MEDOC	15 698

source : Insee, recensement de population 1999

Quelques définitions

- solde naturel : naissances - décès (pour une année ou une période)
- déficit naturel : le nombre de décès est supérieur au nombre de naissances
- évolution due au solde naturel : naissances - décès (d'une année ou une période) rapportés à la population en début d'année ou de période
- évolution due au solde migratoire : (variation de population - solde naturel) rapporté à la population en début d'année ou de période

- taux de propriété : nombre de propriétaires rapporté au nombre de logements (champ des résidences principales)
- ménage : ensemble des personnes occupant à titre principal un même logement (résidence principale)
- famille : partie d'un ménage avec au moins deux personnes, un couple avec ou sans enfant, un adulte avec un ou plusieurs enfants célibataires et eux-mêmes sans enfant.

- taux d'activité d'un groupe d'âge : nombre d'actifs (occupés ou chômeurs) d'un groupe d'âge rapporté à la population totale du même âge
- salarié à temps complet : poste défini à temps complet selon un seuil horaire qui diffère selon l'activité et la taille de l'établissement

- DEFM 1+2+3 : demandes d'emploi en fin de mois, correspondant aux personnes sans emploi immédiatement disponibles à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein (catégorie 1), à durée indéterminée à temps partiel (catégorie 2) ou à durée déterminée, temporaire ou saisonnier (catégorie 3).